

Beauvais, le 21 août 2019

L'Inspecteur d'académie,
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale de l'Oise

à

Mesdames et Messieurs les directeurs des
écoles élémentaires
(pour attribution)

S/c de Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'éducation nationale
(pour information)

Secrétariat Général

Dossier suivi par :
Nathalie BUÉE

Réf.
NB/ n° 395 - 2018-2019

Tél. : 03.44.06.45.26
Fax : 03.44.48.67.25
Mèl : ien60.beauvais1@ac-amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Horaires d'accueil du public
et d'accueil téléphonique :
- du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à
17h30

Objet : Opération "le Parlement des Enfants".

Dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté s'appuyant sur une présentation concrète de notre système parlementaire, le Président de l'Assemblée nationale et le Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche organisent à l'intention des élèves de CM2 la 24^{ème} édition du Parlement des Enfants. En 2019-2020, le thème unique suivant est proposé : "L'égalité entre les femmes et les hommes".

Le premier temps de cette organisation est constitué par la candidature des classes de CM2 de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat, y compris les classes à plusieurs niveaux comportant un CM2.

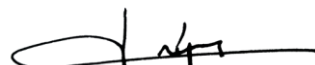
Les classes intéressées se feront donc connaître **avant le 5 novembre 2019** auprès de leur Inspecteur de circonscription en lui adressant un dossier de candidature.

Ce dossier comportera :

- les coordonnées de la classe ou de l'école ;
- le nom de l'instituteur ou du professeur des écoles ;
- celui du député de la circonscription ;
- le numéro de la circonscription électorale ;
- un texte en 30 lignes maximum indiquant les raisons pour lesquelles la classe veut participer au "Parlement des Enfants".

Les classes retenues seront informées fin novembre et recevront alors des informations complémentaires. Les classes ayant déjà participé à cette opération ne pourront être retenues.

Je perçois parfaitement les contraintes de temps que vous allez rencontrer et vous prie de bien vouloir nous en excuser.



Jacky CRÉPIN
Inspecteur d'académie - DASEN